



Changement d'employeur pendant changement de statut

Par **Alex92**, le **12/02/2015** à **11:20**

Bonjour à Tous,

N'ayant eu jusqu'ici que des réponses confuses et contradictoires, je vous expose mon problème espérant avoir des réponses claires cette fois.

J'ai lancé une procédure de CDS après obtention d'un CDD de 12 mois dans une boîte. J'ai eu la réponse positive et je suis passé chercher un récépissé de demande de titre de séjour portant mention salarié d'une durée de 3 mois en attente du titre définitif.

Sur le récépissé, il n'est écrit ni le titre de l'emploi ni le nom de l'entreprise.

Seulement, je viens d'avoir un CDI dans une autre entreprise de même calibre sur un poste similaire et un salaire un peu plus élevé. (Ce qui change, c'est que je passe d'un CDD dans ma boîte actuelle à un CDI dans l'autre boîte).

Devrais je refuser le CDI et terminer la procédure de changement de statut déjà entamée?

Devrais je refaire toute la procédure de CDS avant de pouvoir commencer mon CDI ?

Ou alors, suis je autorisé à commencer le CDI avec le récépissé?

Merci d'avance pour vos réponses